

de ressources qu'ils veulent bien le faire croire. " Près d'un tiers des malades traités gratuitement dans les hôpitaux de New-York, disait le professeur Loomis, sont en réalité des sujets très en état de payer pour les soins qu'ils reçoivent. Pourquoi la charité publique fonde-t-elle et soutient-elle des hôpitaux pour cette sorte de patients ? "

*Les confrères de la campagne, nous regrettons d'avoir à le constater, émargent pour une assez bonne part dans les abus que nous signalons. Plusieurs d'entre eux ne se font pas scrupule d'accompagner personnellement à la consultation des médecins et surtout des chirurgiens d'hôpitaux tel ou tel de leurs clients, pas pauvre du tout, disons-le tout de suite, et en faveur duquel, cependant, ils sollicitent un examen, voir une opération gratuite ou à des honoraires réduits de moitié, alors qu'eux, médecins ordinaires du malade, ont fort bien su se faire payer non seulement leur frais de voyage, ce qui n'est que juste, mais aussi le désagrément et la perte de temps que leur occasionnait cette corvée.*

Que de fois, pour notre part, avons-nous vu dans notre cabinet des patients qui, la veille encore, avaient eu du *secours gratuit* au dispensaire de tel hôpital, et qui, cependant, ne songeaient même pas à prendre congé de nous sans déposer très spontanément sur notre table les honoraires de rigueur ! Que de bons clients *payants* nous avons perdus de vue pendant quelque temps, et qui nous sont revenus après plusieurs semaines de traitement *gratuit* à l'hôpital !

Un médecin de dispensaire, auquel nous faisons part de ces observations nous disait, hier encore, combien son service gratuit lui gâtait sa clientèle : " Si nous n'avions à voir que les pauvres, concluait-il, tout irait fort bien, et nul ne songerait à se plaindre, mais des clients réputés *bons* se mêlent en grand nombre aux malades pauvres dont ils empruntent au besoin le costume et les allures, dans le but de mieux abuser de notre bonne foi. — " Depuis que j'ai abandonné mon service de dispensaire, nous disait un autre désillusionné, ma clientèle s'est améliorée de cent pour cent en qualité, et je revois chaque jour, à titre de malades *payants*, plusieurs sujets qui naguère venaient assidûment au dispensaire gratuit. "

Où est le remède à ce mal, nous demandera-t-on ? C'est ce que nous demandait aussi, il n'y a pas longtemps encore, un médecin d'hôpital, très versé dans l'art de guérir gratuitement, mais qui, plus que tout autre peut-être, se plaint amèrement des ingratitude de la clientèle. La réponse est facile : que l'on exerce la surveillance la plus active lors de l'admission des malades dans les différents services ; que l'on exige même des attestations d'indigence et de dénûment ; que par des questions habilement posées, l'on s'informe du moyens d'existence du malade, et, au moins cinquante fois sur cent on réussira à éliminer les pseudo-indigents.